

AVIS D'OUVERTURE DE CHANTIER

Localisation	Sens (PR croissants ou décroissant)	Commune	Nature des travaux / Nature mesure	Début des travaux	Fin des travaux
D50e1 au PR 0+0085 des deux côtés, D216 au PR 35+0210 des deux côtés, D143e1 du PR 0+0120 au PR 2+0000 dans les deux sens de circulation des deux côtés, D10 au PR 16+0390 des deux côtés, D10 du PR 18+0250 au PR 18+0550 dans les deux sens de circulation des deux côtés et D96	Les deux	Brie-Comte-Robert, Crèvecœur-en-Brie, La Houssaye-en-Brie, Favières, Courquetaine, Grisy-Suisnes, Châtres, Neufmoutiers-en-Brie, Villeneuve-le-Comte, Tournan-en-Brie, Liverdy-en-Brie, Coubert, Presles-en-Brie, Bailly-Romainvilliers, Les Chapelles-Bourbon et Coutevroult	Carottage de chaussée pour analyses amiante et HAP	07/04/2026	30/04/2026
Nature des travaux	Nombre de voies avant travaux : 2 Nombre de voies pendant travaux : 1 Largeur laissée libre à la circulation : 2,8 m Longueur de la section en travaux : 800 m Circulation alternée : feux ou piquets K10 Limitation de vitesse : 50 km/h Interdiction de dépasser : Oui Référence du schéma du guide de signalisation du manuel du chef de chantier n° CF23 ou CF24				
Entreprise	Nom		Responsable	Coordonnées	
	INFRANEO		Lotfi MAHGOUN	06.23.31.54.37	
Horaires et particularités	Horaires des restrictions : de 08 h 00 à 18 h 00 Maintien des restrictions : Suspension des restrictions :				
Responsables	Nom entreprise et coordonnées				
Chantier	Lotfi MAHGOUN tel 06.23.31.54.37				
Signalisation	Lotfi MAHGOUN tel 06.23.31.54.37				

ARD de Melun Vert-Saint-Denis
 CR de Tournan-en-Brie

Visa du Responsable de Centre

Fait le : 15/03/2026

Responsable du centre routier
 de GRETZ TOURNAN

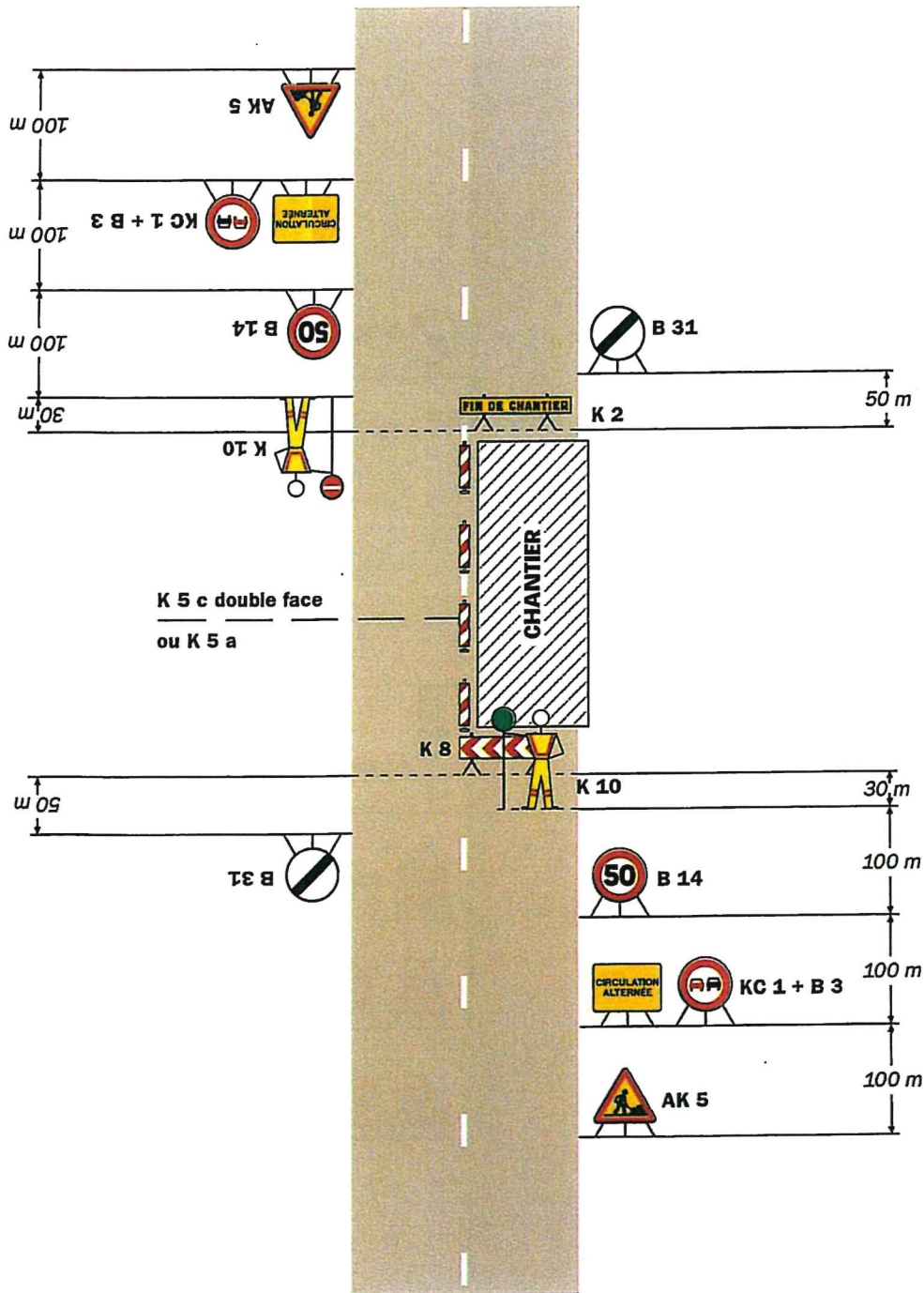
Laurent SUZEAU



Chantiers fixes

Alternat par piquets K 10

Circulation alternée
Route à 2 voies



Remarque(s) :

- Dispositif applicable uniquement de jour et sous certaines conditions : Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.

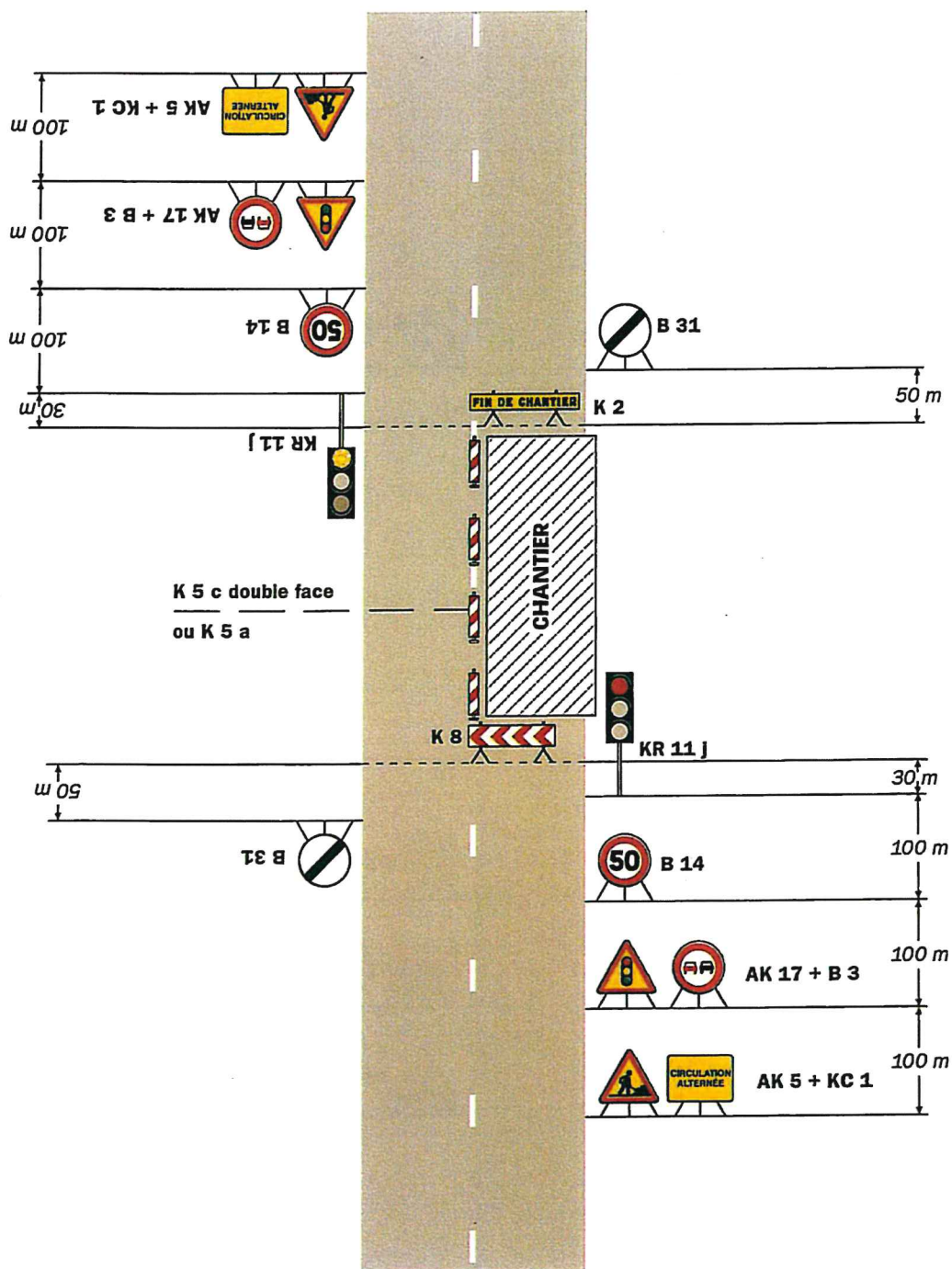
- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et KC 1.

Chantiers fixes

CF24

Alternat par signaux tricolores

Circulation alternée
Route à 2 voies



Remarque(s) :

- Schéma à appliquer notamment lorsque l'alternat doit être maintenu de nuit, en absence de visibilité réciproque.
- Pour le réglage des signaux tricolores : Cf. Signalisation temporaire - Les alternats.
- Un panneau B 14 de limitation de vitesse à 70 km/h peut éventuellement être intercalé entre les panneaux AK 5 et AK 17.